

Direction des Services Numériques

**RESPONSABLE DE PROJETS
 SYSTEME D'INFORMATION
 POUR LE GHT HOPITAUX DE PROVENCE**

Edité le mardi 24 novembre 2020

<i>Objet</i>	<i>Recrutement de deux ingénieurs pour la DSI de GHT</i>		
<i>Référence du poste</i>			
<i>Diffusion</i>	<input type="checkbox"/>		
<i>Confidentialité</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Non confidentiel - <input type="checkbox"/> Confidentiel		
<i>Rédacteur</i>	Géraldine Bourret	09/07/2020	Visa : <i>GB</i>
<i>Vérificateur</i>	Philippe Mayer	10/07/2020	Visa : <i>PM</i>
<i>Approbateur</i>	Sylvia Breton – Alain Tessier	03/11/2020	Visa : <i>SB</i>

1 LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DES HOPITAUX DE PROVENCE

Le GHT Hôpitaux de Provence créé le 30 juin 2016 regroupe 13 établissements publics de santé du département des Bouches du Rhône :

- Assistance Publique Hôpitaux de Marseille,
- Centre gérontologique départemental, à Marseille,
- Centre hospitalier Louis Brunet d'Allauch,
- Centre hospitalier Edmond Garcin d'Aubagne,
- Centre hospitalier de la Ciotat,
- Centre hospitalier de Martigues,
- Centre hospitalier de Salon de Provence,
- Centre hospitalier du Pays d'Aix - Centre hospitalier intercommunal Aix-Pertuis,
- Centre hospitalier Edouard Toulouse, à Marseille,
- Centre hospitalier Montperrin, à Aix-en-Provence,
- Centre hospitalier Valvert, à Marseille.
- Centre hospitalier Joseph Imbert d'Arles,
- Hôpitaux des Portes de Camargue, à Tarascon.

Le groupement a pour objet de permettre aux établissements de mettre en œuvre une stratégie de prise en charge du patient commune et graduée dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité. Il assure la rationalisation des modes de gestion par une mise en commun de fonctions ou par des transferts d'activités entre établissements.

La convention constitutive définit une stratégie médicale et soignante partagée entre les établissements partis au groupement, formalisée dans le projet médical partagé.

L'optimisation et la gestion commune d'un système d'information hospitalier convergent, est l'une des quatre activités transférée au GHT, c'est-à-dire à l'établissement support désigné.

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille est l'établissement support du GHT Hôpitaux de Provence.

La gestion commune des projets de convergence des systèmes d'information des établissements du GHT et des projets communs structurants est confiée à la Direction des systèmes d'information de GHT placée sous la responsabilité de l'établissement support.

2 LE POSTE

Sous l'autorité du Directeur du système d'information du GHT, le chef de projet a pour mission de conduire des projets du système d'information commun du GHT et des projets de convergence des SI.

Ses principales missions sont centrées sur la gestion de projets et la gestion des applications déployées:

- Identifier et spécifier les besoins, rédiger les spécifications fonctionnelles et techniques,
- Rechercher les solutions techniques et fonctionnelles,
- Identifier l'ensemble des moyens (humains, financiers, techniques) à mettre en œuvre,
- Animer et gérer des réunions fonctionnelles et techniques,
- Coordonner la mise en œuvre de l'infrastructure technique par les équipes de la DSN de l'APHM et des prestataires externes,
- Intégrer les processus du système de management de la qualité de la DSN APHM,
- Intégrer les processus et rédiger les documents relatifs à la certification ISO 27001 et au RGPD,

- Coordonner la rédaction des documents relatifs à l'hébergement des données de santé et la contractualisation associée,
- Spécifier, suivre la mise en œuvre et qualifier les interfaces avec les applications des systèmes d'information des établissements et les applications communes,
- Définir la stratégie et conduire les déploiements : planning de mise en œuvre, organisation des déploiements dans les établissements, coordination avec les équipes informatiques des établissements du GHT, etc.
- Assurer le suivi de projet et le reporting auprès de la DSI de GHT et de la maîtrise d'ouvrage,
- Gérer le projet sur le plan administratif : suivi des commandes, des factures et du budget.
- Communiquer : rédaction de documentation projet, de supports utilisateurs, de notes d'informations, etc.
- Qualifier le logiciel ou les modules : scénarios de tests, qualification, recettes, etc.
- Relayer et suivre les demandes de correction ou d'évolution.

Ces missions impliquent des déplacements dans les établissements du GHT pour accompagner les projets.

3 VOTRE PROFIL

Savoir-faire

- Piloter un projet et l'ensemble des parties prenantes
- Appréhender l'architecture et l'interopérabilité des systèmes d'information hospitaliers,
- Connaître et appliquer des processus du Système de management de la DSN basés sur ITIL, PMBOK, etc.
- Analyser les risques et proposer des plans d'actions associés
- Recueillir, analyser, formaliser et valider les besoins fonctionnels utilisateurs
- Capacité à concevoir des architectures globales et à déployer les composants logiciels et matériels correspondants.
- Mettre en œuvre les phases de paramétrage, recette et mise en production en respect des processus définis par la DSN
- Participer au diagnostic des dysfonctionnements et des pannes des équipements, des applications et des architectures
- Mettre en œuvre les règles liées à la protection des données

Connaissances requises

- Méthodes de gestion de projets
- Culture générale sur les architectures techniques et fonctionnelles informatiques
- Interopérabilité technique et fonctionnelle des applications hospitalières
- Maîtrise d'outils informatiques tels que Word, Excel, PowerPoint, MS Project, etc.
- Maîtrise de langages tels que SQL (Oracle, SQL Server)

Aptitudes

- Rigueur, sens de la méthode, réactivité
- Disponibilité, adaptabilité, autonomie
- Gestion des relations avec les équipes techniques, les éditeurs, la maîtrise d'ouvrage et les utilisateurs.
- Capacités rédactionnelles et d'expression
- Ecoute
- Sens du service et respect des consignes

4 LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Formation :

Diplôme BAC+5 dans le domaine informatique et/ou gestion de projet

Expérience :

3 à 5 ans dans des fonctions similaires mais les candidatures de débutants pouvant démontrer des bases informatiques solides et de réelles capacités d'apprentissage seront étudiées.

Une expérience dans le milieu hospitalier serait appréciée.

5 DEPOT DES CANDIDATURES

Envoyer CV et lettre de motivation par courriel à :

Géraldine BOURRET
Directrice de projets du GHT Hôpitaux de Provence
DIRECTION des SERVICES NUMERIQUES – AP-HM
geraldine.bourret@ap-hm.fr